

l'hommage que l'Empereur devoit faire prêter par son Procureur, pour les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*. L'Assemblée se tint dans l'Appartement nommé des *Paremens*, où S. S. étant assise sur un Trône & sous un Dais magnifique, exposa de nouveau au Sacré College les raisons qui l'avoient porté d'en accorder l'Investiture à ce Monarque. Pendant cet intervalle, le Cardinal d'Altham chargé de la Procuration de S. M. arriva au *Quirinal* accompagné d'un grand nombre de Prélats & de Noblesse, deux Maîtres des Ceremonies le reçurent au pied de l'Escalier, & le conduisirent dans la Salle des *Princes*, où les Archevêques de *Fermo* & de *Mira* l'étant venu prendre, l'introduisirent dans ladite Salle des *Paremens*, précédés par six Suisses de la Garde. En entrant ce Prélat fit trois genuflexions, alla baiser les pieds de S. S., & se plaça à sa droite; on fit alors lecture du Mandement de l'Empereur, qui le constituoit son Procureur, & de la Bulle de l'Investiture, dont S. Em. jura l'observation en présence de tous les Protonotaires Apostoliques, des Evêques assistans, des Clercs de la Chambre, & des Avocats Confistoriaux. Après quoi la Bulle ayant été signée par quelques Cardinaux, les autres l'ayant approuvée verbalement, ce Cardinal baïsa derechef les pieds, la main & le front de S. S., & alla prendre sa place parmi le Sacré College. A l'issuë de cette cérémonie le Pape se retira dans son Appartement, où cette Eminence fut introduite à l'Audience, & prit congé de S. S. pour aller prendre possession de la Viceroyauté de *Naples*, dont elle a été pourvûë nouvellement. On dit qu'elle s'est excusée de recevoir le traitement ordinaire que l'on fait pendant trois jours aux Vicerois de ce Royaume, à cause d'un nouveau ceremonial qu'on

*des deux Siciles.*